



# ASSOCIATION DES RADIOAMATEURS DE LA CORSE DU SUD

Association sans but lucratif groupant les radioamateurs de la Corse du sud, fondée en 1977, affiliée au Réseau des Émetteurs Français  
Union Française des radioamateurs, reconnue d'utilité publique par décret du 29.11.1952. Section française de l'ARU.

Ajaccio, le 27 novembre 2019

## COMPTE-RENDU de L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2019

Le 24 novembre 2019 à 10 heures, les membres de l'Association des Radioamateurs de la Corse-du-Sud se sont réunis dans les locaux de l'auto-école « Guida Corsa », sur convocation du conseil d'administration. L'assemblée générale est présidée par Patrick EGLOFF, président de l'association qui assurera également le secrétariat.

Étaient présents : TK0NL, TK1BI, TK1CX, TK4LS, TK4NU, TK4QP, TK4RB, TK4RC, TK5AE, TK5DG, TK5EP, TK5GH, TK5NJ, TK8QG, TK8QY, SWL Christophe, Fritjhof et François-Xavier  
Une procuration de TK4VQO pour TK5EP

### Rapport moral :

Le président remercie l'assemblée de sa présence et souhaite la bienvenue à l'ensemble des présents.

A noter au rapport moral d'activités pour cette année 2019 :

- participation au concours championnat de France SSB en janvier
- organisation d'une réunion technique en janvier
- raccordement du local de la Punta au réseau EDF
- passation d'une convention de service avec la SNSM pour l'hébergement d'un récepteur AIS marine
- travaux d'assainissement et électriques dans le local de Coti et la Punta

Il est décidé d'organiser d'autres réunions techniques et éventuellement une séance de réalisation d'antennes sur terrain.

Le radio-club participera au championnat de France SSB, trop peu d'opérateurs se proposent pour la partie CW.

### Rapport financier :

Le président fait lecture du bilan financier.

Au niveau des recettes, les cotisations enregistrées cette année + dons pour un montant total de 630 € + don de Yann Sophys F4DRU pour le fonctionnement de la balise SHF de 150 € + convention SNSM 250 €  
Le montant total des ressources s'est donc élevé à 1655,00 € .

Au niveau des dépenses, 1911,43 € qui se décomposent principalement en factures EDF, cotisation au REF, frais de tenue de compte bancaire, raccordement EDF et petits matériels pour les travaux dans les locaux.

Le bilan financier de l'année affiche donc un solde négatif de 790,90 € qui ont été comblés par un versement du livret A,

Le CCP affiche un solde positif de 1045,87 €, celui du livret A de 4150,51 € et le compte Paypal 49,06 €.

### Diplôme de Corse :

TK5NJ Alexandre nous fait un compte-rendu de l'activité du diplôme de la Corse et distribue la tenue de compte. 3 diplômes ont été distribués en 2019. Le compte bancaire dédié au diplôme affiche un solde de +263,56 € et le compte Paypal de 49,06 €.

### Relais et balises :

La balise VHF a été arrêtée pour limiter la consommation électrique.

Le relais VHF a été redémarré à la suite du raccordement EDF à la Punta.

TK1BI nous fait un état des lieux du réseau actuel et de ses projets.

Des travaux au niveau des antennes sont à prévoir.

### **Maintenance des locaux :**

Des travaux de nettoyage du terrain ont eu lieu à Coti. Il a été procédé à un peu de maçonnerie pour bloquer toutes les entrées externes aux rongeurs.

Le tableau électrique a été déplacé et les tresses de masse dégagées afin de réaliser une masse de bonne qualité.

Tout le matériel nécessaire au montage du pylône a été rassemblé. Son montage prochain a donc été décidé.

A la Punta, la pose du tableau électrique à l'extérieur a été l'occasion de remettre à neuf le tableau électrique ainsi que la distribution interne et le circuit d'éclairage.

Une nouvelle armoire rack a été installée.

### **Service QSL :**

TK5NJ Alexandre nous rappelle le fonctionnement du service QSL. Il demande aux OM présents qui ne peuvent se déplacer, ou chez qui il ne peut pas déposer les QSL dans la boîte aux lettres, de lui fournir des enveloppes timbrées.

L'assistance le félicite pour le bon fonctionnement du service qui reçoit de 500 à 1000 cartes par mois.

### **Élection du conseil d'administration :**

Tous les administrateurs sortants se représentant, il est donc procédé à l'élection du bureau et du président par un vote à mains levées. Le conseil d'administration est élu à l'unanimité, sa composition est donc établie comme suit :

TK0NL Jean-François ORSONI

TK1BI Toussaint OTTAVI

TK5AE François MILANO

TK5DG Raymond Villeneuve

TK5EP Patrick EGLOFF élu président.

TK5NJ Alexandre PELLEGRINETTI

Ainsi que le stipule le règlement intérieur, les membres du conseil d'administration se réuniront rapidement afin d'établir la constitution du nouveau bureau.

Le secrétaire de l'ARCS  
Toussaint OTTAVI



Le président de l'ARCS  
Patrick EGLOFF

